CINQUANTE-NEUVIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE Point 19 de l'ordre du jour A59/41 Add.1 25 mai 2006

Rapport sur les incidences administratives et financières qu'auront pour le Secrétariat les résolutions proposées au Conseil exécutif ou à l'Assemblée de la Santé pour adoption

1. Résolution Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques

2. Lien avec le budget programme

Domaine d'activité

Santé et environnement

Résultat escompté

Fourniture d'un soutien adéquat aux pays pour les aider à renforcer leur capacité de gestion de l'information concernant la salubrité de l'environnement et à mettre en oeuvre des politiques et interventions intersectorielles pour la protection de la santé contre les risques environnementaux immédiats et à long terme.

(Indiquer succinctement le lien avec les résultats escomptés, les indicateurs, les cibles, les bases)

La résolution va tout à fait dans le sens du résultat escompté, et la mise en oeuvre de l'approche stratégique devrait permettre de dépasser la cible. Les bases resteront les mêmes.

3. Incidences financières

- a) Coût estimatif total de la mise en oeuvre de la résolution sur toute sa durée (à US \$10 000 près, activités et personnel compris) Pas de ressources supplémentaires nécessaires. Les activités actuellement menées dans le secteur de la santé concernant les produits chimiques contribueront à la réalisation des objectifs de l'approche stratégique. De plus, les ressources utilisées pour la mise en oeuvre de la résolution WHA56.22 (phase d'élaboration de l'approche stratégique) peuvent désormais être consacrées à la mise en oeuvre de l'approche. Pour la mise en oeuvre au niveau des pays, ceux-ci peuvent avoir accès à des fonds supplémentaires par l'intermédiaire du fonds fiduciaire du programme de démarrage rapide.
- b) Coût estimatif pour l'exercice 2006-2007 (à US \$10 000 près, activités et personnel compris) Pas de ressources supplémentaires nécessaires.
- c) Sur le coût estimatif indiqué au point b), quel montant peut être inclus dans les activités programmées existantes ? 100~%

4. Incidences administratives

 a) Niveaux de l'Organisation où les activités seront exécutées en précisant, le cas échéant, dans quelles Régions

Principalement au niveau des pays mais les bureaux régionaux et le Siège joueront un rôle de coordination et de communication. Dans l'esprit du programme de démarrage rapide, les activités de renforcement des capacités seront concentrées sur les pays en développement, les pays les moins avancés, les petits Etats insulaires en développement et les pays à économie en transition.

b) Besoins supplémentaires en personnel (indiquer le personnel supplémentaire nécessaire en équivalent plein temps, en précisant les qualifications requises)

L'utilisation des ressources au niveau des pays dépendra de l'engagement du secteur de la santé dans la solution des problèmes liés aux produits chimiques et sera laissée à l'appréciation des pays.

c) Calendriers (indiquer des calendriers approximatifs pour la mise en oeuvre et l'évaluation)

Le réseau international du secteur de la santé sera constitué et la mise en oeuvre débutera pendant le présent exercice. Le premier rapport de situation doit être soumis à la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques en 2009. La mise en oeuvre de l'approche stratégique se poursuivra jusqu'en 2020.

= = =